



B1100-Direction des affaires culturelles-

DELIBERATION N° D.2026.09.87 **du Conseil municipal du 24 septembre 2026**

Saison culturelle 2026/2027 à Versailles. **Programmation et demandes de subventions auprès de divers organismes.**

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 25 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Mme Marine LALLAU

Rapporteur : Mme Emmanuelle DE CREPY

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Michel BANCAL, M. Emmanuel LION, Mme Annick BOUQUET, M. Jean-Yves PERIER, M. Alain NOURISSIER, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, M. Xavier GUITTON, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Michel LEFEVRE, Mme Sylvie PIGANEAU, M. François DE MAZIERES, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Marie SEZNEC, M. Steven LAFOSSE-MARIN, Mme Alaïs SEGUY-COULON, Mme Carole FILLEUR, M. Gwilherm POULLENNEC, M. Pierre ARNAUD, Mme Marie-Christine CLARAZ, Mme Stéphanie DE LUSTRAC, Mme Laetitia HUBERT, M. Laurent LEFEVRE, M. Ali DORGAA, Mme Agnès CARTIER-MEHEUST, Mme Jennifer CASSIN, M. Wenceslas NOURRY, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Aymeric ANGLES, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Christine CHARMEIL, Mme Muriel VAISLIC, Mme Nathalie DUCHENE, Mme Coralie BELMER, M. Antoine LEMARCHAND, Mme Evelyne HURE, Mme Marine LALLAU, M. Wallerand DUBECQ, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Pascale BONNEFONT.

Absents excusés:

Mme Tess RENDINA-MANCUSO.

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Nadia OTMANE TELBA (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Briac DE CHARRY (pouvoir à Mme Coralie BELMER), Mme Murielle KERZERHO (pouvoir à Mme Jennifer CASSIN), M. Baptiste BOIN (pouvoir à Mme Florence MELLOR).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le budget de l'exercice en cours et l'affectation des dépenses et recettes correspondantes sur les imputations suivantes : chapitre 933 « culture » sur les articles par fonction et nature concernées.

- La ville de Versailles bénéficie d'un environnement culturel d'une grande richesse, porté par la présence d'institutions de premier plan, d'un tissu associatif dynamique et d'un patrimoine exceptionnel.

La valorisation de ces atouts participe pleinement au développement culturel, éducatif, social et économique du territoire.

Dans cette perspective, la Ville poursuit son engagement en faveur de la transmission du patrimoine, du soutien à la création contemporaine et de l'accès à la pratique artistique.

Cette politique culturelle s'appuie notamment sur les établissements municipaux que sont l'École des Beaux-Arts (EBA), l'Université ouverte de Versailles (UOV), le réseau des bibliothèques autour de la Bibliothèque Choiseul, le Carré à la farine, le Musée Lambinet, l'Espace Richaud, ainsi que les Archives communales.

Placées sous la coordination de la Direction des Affaires Culturelles, ces établissements mettent en œuvre, chaque saison, des projets élaborés en étroite collaboration avec les acteurs culturels du territoire.

- Pour la saison 2026-2027, la programmation culturelle s'inscrit dans une démarche de cohérence et d'ouverture au plus grand nombre. Une attention particulière est accordée aux jeunes publics, aux familles ainsi qu'aux personnes éloignées des pratiques et des offres culturelles.

Tout au long de l'année, cette programmation se décline sous la forme d'actions de médiation variées (visites guidées, ateliers, spectacles, rencontres, etc.) destinées à favoriser la découverte culturelle et le partage des connaissances.

Les manifestations présentées ci-après, notamment les expositions, sont susceptibles de bénéficier du soutien financier d'organismes publics dans le cadre de leurs politiques d'accompagnement des projets culturels portés par les collectivités territoriales et conformément à l'objectif de renforcement des partenariats et du cofinancement de l'action culturelle.

Certains projets d'investissement, tels que les opérations de numérisation ou d'informatisation, les acquisitions d'œuvres ou encore les travaux de restauration, peuvent également être éligibles à des financements spécifiques de l'État.

Afin de permettre la mobilisation de ces concours financiers, il appartient au Conseil municipal de formaliser les demandes de subventions correspondantes par la présente délibération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la programmation de la saison culturelle 2026/2027 de la ville de Versailles dont la brochure est annexée à la présente délibération et décrite ci-dessous :
 - les journées européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », les 19 et 20 septembre 2026, seront l'occasion d'ouvrir au public plus de 30 sites à Versailles ;
 - la programmation du théâtre Montansier, riche en créations, vise à mettre à l'honneur dès fin septembre 2026 tant le répertoire classique que les jeunes talents et auteurs contemporains. Elle est destinée à tous les publics, y compris les plus jeunes ;
 - la conférence inaugurale de l'Université ouverte de Versailles (UOV), le 28 septembre 2026 au Théâtre Montansier, sera assurée par Erik Orsenna autour d'une intervention intitulée « Un Versaillais immortel » ;
 - les « Rendez-vous de la création », organisés du 28 septembre au 11 octobre 2026, constitueront le nouveau rendez-vous versaillais dédié à la création contemporaine. Succédant à la Nuit de la création après quatorze éditions, cette manifestation placée sous le signe de Leonardo Cremonini et de son école proposera, autour de l'Espace Richaud, du Musée Lambinet et du Carré à la Farine, des expositions, workshops, concerts et tables rondes ;
 - la séquence culturelle sur Tolkien à Versailles, de février à juillet 2027, déployée dans plusieurs établissements culturels de la ville, réunira notamment l'exposition « Les Mondes de John Howe » à l'Ancienne Poste, l'exposition « Bilbo, Frodon et les autres... Aubusson tisse Tolkien » à l'Espace Richaud, ainsi qu'un ensemble de manifestations associées conduites avec les partenaires culturels de la Ville ;
 - l'exposition « Le costume à Versailles au XVIIIe siècle : de la parure à la loque », présentée au Musée Lambinet du 14 octobre 2026 au 13 février 2027, permettra d'évoquer la place de Versailles comme référence en matière de mode sous l'Ancien Régime et de présenter le paysage vestimentaire versaillais entre 1680 et 1789 ;
 - l'exposition « L'Âme de la parfumerie française : voyage olfactif au cœur de l'élégance et du savoir-faire », coproduite avec l'Osmothèque et présentée à l'Espace Richaud du 4 novembre 2026 au 7 février 2027, proposera une immersion sensorielle dans l'histoire de la parfumerie française, de ses origines royales à son rayonnement international ;
 - l'exposition « Les Mondes de John Howe », présentée à l'Ancienne Poste de février à juin 2027, réunira plus de 250 dessins et peintures consacrés à l'univers de John Ronald Reuel, plus connu sous le nom J.R.R. Tolkien, et aux grandes légendes

médiévales ;

- l'exposition « Bilbo, Frodon et les autres... Aubusson tisse Tolkien », coproduite avec la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson et présentée à l'Espace Richaud du 10 mars au 4 juillet 2027, mettra à l'honneur quatorze tapisseries et deux tapis inspirés de l'œuvre de J.R.R. Tolkien ;
 - la 19^{ème} édition du salon « Histoire de Lire », qui se déroulera les 20, 21 et 22 novembre 2026 dans plusieurs sites emblématiques de la ville, proposera rencontres, débats et dédicaces autour du livre d'histoire et accueillera une journée dédiée aux publics scolaires ;
 - la braderie du livre du réseau des bibliothèques se tiendra à l'Hôtel de ville de Versailles le 5 décembre 2026 ;
 - la 16^{ème} édition du festival « Versailles au son des orgues », organisée en décembre 2026 sous la direction artistique de Jean-Baptiste Robin, mettra à l'honneur le patrimoine organistique versaillais ainsi que de jeunes interprètes dans différents lieux de la ville ;
 - la 10^{ème} édition du programme Poésie ouverte, de novembre 2026 à avril 2027, sera à nouveau l'occasion de découvrir la poésie contemporaine à travers un cycle de lectures-rencontres portés par les auteurs eux-mêmes, dans la salle Augusta Holmes de la Bibliothèque Choiseul ;
 - la 9^{ème} édition du Festival des langues classiques, les 5 et 6 février 2027, sera consacrée à la science dans l'Antiquité et ses héritages contemporains à travers conférences, spectacles et ateliers menés en partenariat avec les établissements scolaires, universitaires et culturels du territoire ;
 - le festival Électrochic #8, organisé du 8 au 21 mars 2027 à l'échelle du territoire de Versailles Grand Parc, proposera concerts, ateliers, workshops et tremplin de jeunes talents autour des musiques électroniques ;
 - la 11^{ème} édition de Baz'Arts des Mêmes, organisée du 10 au 21 mars 2027 avec une vingtaine de partenaires culturels, poursuivra sa mission de sensibilisation du jeune public aux arts du spectacle, notamment dans le quartier de Porchefontaine ;
 - la 31^{ème} édition du Mois Molière, organisée en juin 2027 dans de nombreux lieux de la ville, proposera une programmation de théâtre, musique et danse associant créations professionnelles et pratiques amateurs ;
 - les cycles annuels de conférences de l'UOV, les Grands Amphis accueillant historiens, philosophes, scientifiques et écrivains, la saison « Poésie ouverte » à la Bibliothèque Choiseul, les conférences des Amis du Musée Lambinet ainsi que les « Jeudis de la Bibliothèque » viendront compléter la programmation culturelle 2026-2027 ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions du Conseil départemental des Yvelines, notamment dans le cadre de l'aide aux manifestations culturelles attractives et de l'aide à la restauration et à la rémunération d'archives ou de tout fonds patrimoniaux ;
 - 3) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du Conseil régional d'Ile-de-France, notamment dans le cadre de l'aide aux festivals et de l'aide aux manifestations littéraires ;
 - 4) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France et du ministère de la Culture, notamment pour :
 - le festival Le Mois Molière,
 - l'ensemble des expositions de la saison culturelle 2026-2027,
 - les programmes de numération des fonds et collections des Archives communales,
 - le soutien aux acquisitions du musée Lambinet via le fonds régional d'acquisitions des musées (FRAM),
 - la restauration et la conservation des œuvres des établissements culturels de la Ville ;
 - 5) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter tout autre organisme public ou privé en vue d'obtenir des subventions pour le financement et la programmation culturelle 2026/2027 et des actions de soutien à la création et de valorisation du patrimoine, notamment grâce à des actions de mécénat pour lesquelles la ville peut remercier ses soutiens jusqu'à 25% du montant du don ;
 - 6) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces

demandes.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 52 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 52 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Signé et certifié numériquement, à Versailles,
le 29/09/2026, par Olivier PERES


Pour le Maire et par délégation,
Le directeur général des
services,
Olivier PERES